



## **SAS LES SABLIÈRES DE BRAM**

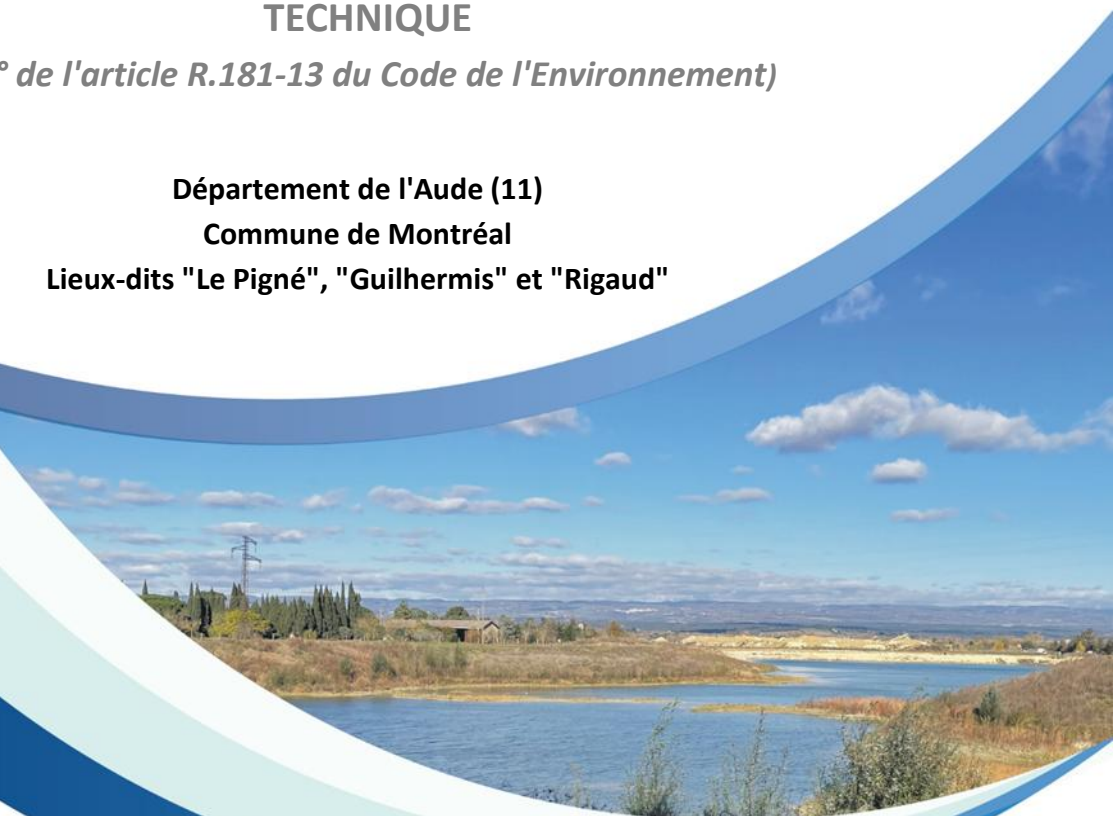
Lieu-dit Le Pigné  
11290 MONTRÉAL

# **DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION D'UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

## **PIÈCE JOINTE N°7 – NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE**

*(8° de l'article R.181-13 du Code de l'Environnement)*

**Département de l'Aude (11)  
Commune de Montréal  
Lieux-dits "Le Pigné", "Guilhermis" et "Rigaud"**



Suivi du document :

| Version | Date         | Objet de la mise à jour | Rédaction                                               | Vérification                                                 |
|---------|--------------|-------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 1.0     | Juillet 2025 | Rédaction initiale      | Margot PICARD,<br>Chargée d'études,<br>GEOENVIRONNEMENT | Marie-Laure EYQUEM,<br>Chargée d'études,<br>GEOENVIRONNEMENT |

# LE PROJET DANS LES GRANDES LIGNES...

## CARRIÈRE DE PIGNÉ ACTUELLE

CARRIÈRE DE MATÉRIAUX ALLUVIONNAIRES

DÉPARTEMENT DE L'AUDE, COMMUNE DE MONTRÉAL

15 JANVIER 2010 : AUTORISATION INITIALE D'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE POUR UNE DURÉE DE 30 ANS

PÉRIMÈTRE D'AUTORISATION : 27,9 HA

PRODUCTION MOYENNE : 100 000 TONNES/AN

PÉRIMÈTRE D'EXPLOITATION : 21,4 HA

PRODUCTION MAXIMALE : 125 000 TONNES/AN

EXPLOITATION À CIEL OUVERT, À SEC PUIS EN EAU, AU MOYEN D'ENGINS MÉCANIQUES

REMISE EN ÉTAT À VOCATION ÉCOLOGIQUE

## LE PROJET DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION

PÉRIMÈTRE D'AUTORISATION : 60,4 HA

PÉRIMÈTRE D'EXPLOITATION : 34,0 HA

RYTHME D'EXTRACTION MOYEN : 135 000 TONNES/AN

RYTHME D'EXTRACTION MAXIMAL : 150 000 TONNES/AN

RYTHME DE PRODUCTION MOYEN : 150 000 TONNES/AN

RYTHME DE PRODUCTION MAXIMALE : 175 000 TONNES/AN

DURÉE SOLLICITÉE : 18 ANS

EXPLOITATION À CIEL OUVERT, À SEC PUIS EN EAU, AU MOYEN D'ENGINS MÉCANIQUES

DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'ACCUEIL, RECYCLAGE ET VALORISATION DE DÉCHETS INERTES ISSUS DE CHANTIER DU BTP

REMISE EN ÉTAT AGRICOLE ET ÉCOLOGIQUE



- ⇒ Entreprise familiale et reconnue pour la fabrication de sables de qualité supérieure ;
- ⇒ Plus de 20 ans d'expérience ;
- ⇒ Une réponse aux besoins du marché local (bassins de Carcassonne et de Narbonne)





## POURQUOI CE PROJET ?

➔ **PÉRÉNNISER LES ACTIVITÉS ET LES EMPLOIS DE LA SOCIÉTÉ SUR LE SITE DE MONTRÉAL**

➔ **RÉPONDRE À UNE PARTIE DES BESOINS EN MATÉRIAUX DU MARCHÉ LOCAL (BASSINS DE CARCASSONNE ET DE NARBONNE)**

➔ **RÉCEPTION, TRAITEMENT, RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS INERTES DU BTP DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION DE CASTELNAUDARY, CARCASSONNE ET LIMOUX**

➔ **PLATEFORME DE VALORISATION ET INSTALLATIONS CONNEXES DÉJÀ EN PLACE**

➔ **100 % DU GISEMENT EXPLOITÉ VALORISÉ**

➔ **PROJET COMPATIBLE AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET SCHÉMAS RÉGIONAUX, DONT LE SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES**

➔ **RESTITUTION D'UN MILIEU À VOCATION NATURELLE ET AGRICOLE, OFFRANT DES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGÈRES**



# LES EAUX SOUTERRAINES

## PHASAGE D'EXTRACTION COORDONNÉ AVEC LE REMBLAIEMENT

### LIMITATION DES EFFETS SUR LES EAUX SOUTERRAINES :

-  AVANCÉE DE L'EXTRACTION ET DU REMBLAIEMENT COORDONNÉE, LIMITANT LES SURFACES D'EXCAVATION ET DONC CELLES DES PLANS D'EAU TEMPORAIRES
-  ABSENCE DE STOCKAGE D'HYDROCARBURES OU DE PRODUITS DANGEREUX A MOINS DE 35 M DES PLANS D'EAU ET DES PIEZOMÈTRES
-  LIMITATION DE LA QUANTITÉ D'EAU PRÉLEVÉE DANS LA NAPPE (40 000 M<sup>3</sup> ANNUELS MAXIMUM) ET PROCESS DE RECYCLAGE DES EAUX DE LAVAGE (À HAUTEUR DE 90%)
-  MESURES DE GESTION DES RISQUES DE POLLUTION ACCIDENTELLE
-  MAINTIEN DES MESURES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE POLLUTIONS CHRONIQUES
-  PROCÉDURES DE CONTROLE DES MATÉRIAUX INERTES EXTÉRIEURS UTILISÉS POUR LE REMBLAIEMENT DU SITE
-  MAINTIEN DES MESURES DE SURVEILLANCE SUR LES PIÉZOMÈTRES DU SITE

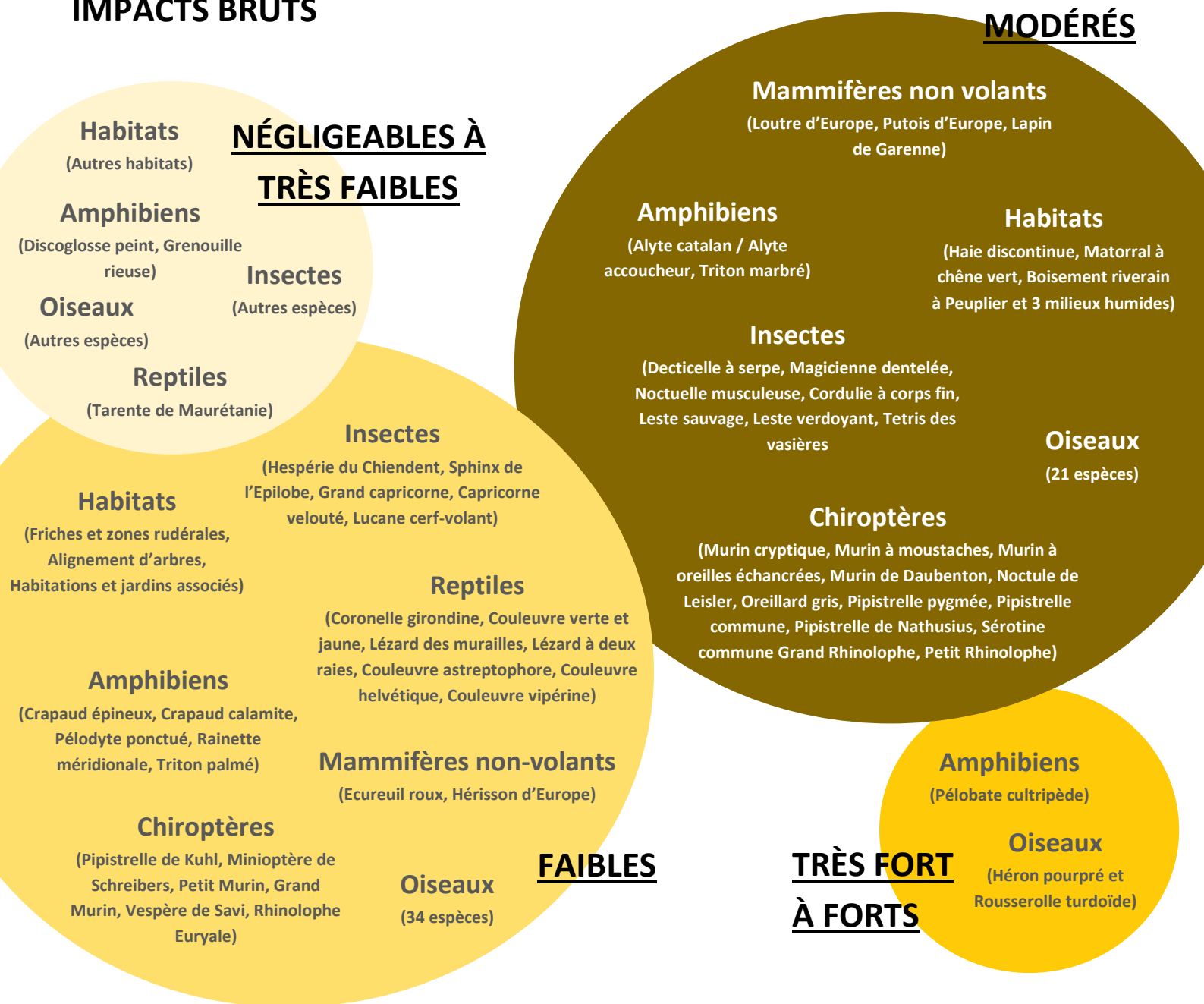
# LES EAUX SUPERFICIELLES

## LIMITATION DES EFFETS SUR LES EAUX SUPERFICIELLES

-  INFILTRATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT ISSUES DE LA ZONE EN COURS D'EXPLOITATION (LIMITATION DE LA SURFACE EN EXPLOITATION)
-  BUSAGE DES FOSSÉS FRANCHIS DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION DU SITE
-  ABSENCE DE PRÉLÈVEMENT ET/OU DE REJET DIRECT DANS LES EAUX SUPERFICIELLES
-  MAINTIEN DES MESURES DE GESTION DES RISQUES DE POLLUTIONS ACCIDENTELLES
-  MAINTIEN DES MESURES DÉJÀ MISES EN ŒUVRE AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION CHRONIQUES

# LA FAUNE ET LA FLORE

## IMPACTS BRUTS



## MESURES

BIO-M1 : Réduction des emprises projet et évitement de certains secteurs ;

BIO-M2 : Mise en place d'un balisage de protection des éléments d'intérêt écologique évités ;

BIO-M3 : Favoriser un réaménagement de la carrière au fur et à mesure de l'exploitation, propice à la faune / flore locale ;

BIO-M4 : Respect d'un calendrier d'intervention ;

BIO-M5 : Mise en place de dispositifs anti-franchissement ;

BIO-M6 : Déplacement d'amphibiens, de reptiles et d'autres espèces en dehors de la zone d'extraction.

**IMPACTS RÉSIDUELS : FAIBLES À NULS (VOIRE POSITIFS)**

# LE CONTEXTE AGRICOLE

## EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE LA CARRIÈRE

- PÉRIMÈTRE D'AUTORISATION : + 32,5 HA AU NIVEAU D'UNE CULTURE CÉRÉALIÈRE
- PÉRIMÈTRE D'EXTRACTION : + 27 HA AU NIVEAU D'UNE CULTURE CÉRÉALIÈRE

## CE QUI EST PRÉVU :

- REMBLAIEMENT PROGRESSIF DE LA FOSSE AVEC DES MATÉRIAUX NATURELS INERTES EXTÉRIEURS AYANT FAIT L'OBJET DE PROCÉDURES DE VÉRIFICATION STRICTES, ET DES STÉTILES DE PRODUCTION
- RÉGALAGE EN SURFACE DES TERRES VÉGÉTALES ET DE DÉCOUVERTE EN RESPECTANT LA COHÉRENCE DES MATÉRIAUX EN PLACE INITIALEMENT
- RETOUR À LA VOCATION AGRICOLE INITIALE DES TERRAINS

## PERTE DE SURFACE AGRICOLE :

- PERTE TEMPORAIRE DE SURFACE AGRICOLE PENDANT L'EXPLOITATION, MAIS MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE SUR LES SURFACES NON EXPLOITÉES OU REMISES EN ÉTAT À L'AVANCEMENT
- **ABSENCE DE PERTE DÉFINITIVE** : RÉAMÉNAGEMENT A VOCATION AGRICOLE

## PLUS-VALUE AGRICOLE :

- CONSERVATION DES HORIZONS PÉDOLOGIQUES POUR OBTENIR UNE QUALITÉ ÉQUIVALENTE
- PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES
- PARTICIPATION SUPÉRIEURE À 120 000 € AU TITRE DE LA COMPENSATION AGRICOLE COLLECTIVE

## EN FAVEUR DE L'EXPLOITANT :

- PROPRIÉTAIRES FONCIERS RESTANT GESTIONNAIRES DU SITE RÉAMÉNAGÉ
- RECRÉATION DU CHEMIN D'EXPLOITATION POUR FACILITER LE PASSAGE DES ENGINS AGRICOLE

# LES RIVERAINS

## HABITATIONS LES PLUS PROCHES

- PLUSIEURS HABITATIONS ISOLÉES À PROXIMITÉ : DOMAINE DE RIGAUD, DOMAINE DE PIGNÉ ET DOMAINE DE GUILHERMIS
- PRESENCE DU TISSU URBAIN DE BRAM À FAIBLE DISTANCE

### LE BRUIT

**PROJET CONFORME** À LA RÉGLEMENTATION D'APRÈS LES MODÉLISATIONS ET SIMULATIONS RÉALISÉES

**MESURES PRÉVUES** POUR LIMITER LES ÉMISSIONS SONORES SUR L'EXPLOITATION

**MERLONS DE RÉDUCTION ACOUSTIQUE** POUR LIMITER LES ÉMISSIONS SONORES À PROXIMITÉ DU DOMAINE DE RIGAUD

**CONTRÔLE PRÉVU** DES ÉMISSIONS SONORES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION

### LES POUSSIÈRES

**FAIBLE EMPOUSSIÉRAGE** DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

**MESURES PRÉVUES** POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

**CONTROLE TRIMESTRIEL** DES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION

### LE TRAFIC

**TRAFIC PLUS SOUTENU** QU'À L'ACTUEL EN RAISON DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS (ACCUEIL DE DÉCHETS INERTES) ET DE L'AUGMENTATION DU RYTHME DE PRODUCTION

**ACCÈS SÉCURISÉ** DEPUIS LA DÉPARTEMENTALE 43 ET **SIGNALISATION ADAPTÉE** SUR LE CHEMIN D'ACCÈS

**MESURES GÉNÉRALES** DESTINÉES À PRÉVENIR LES RISQUES D'ACCIDENTS ROUTIERS

### LA VISIBILITÉ DU SITE

**PERCEPTIONS** DU SITE LE LONG DE LA DÉPARTEMENTALE 33 ET POUR LES HABITATIONS RIVERAINES DE RIGAUD ET DE GUILHERMIS

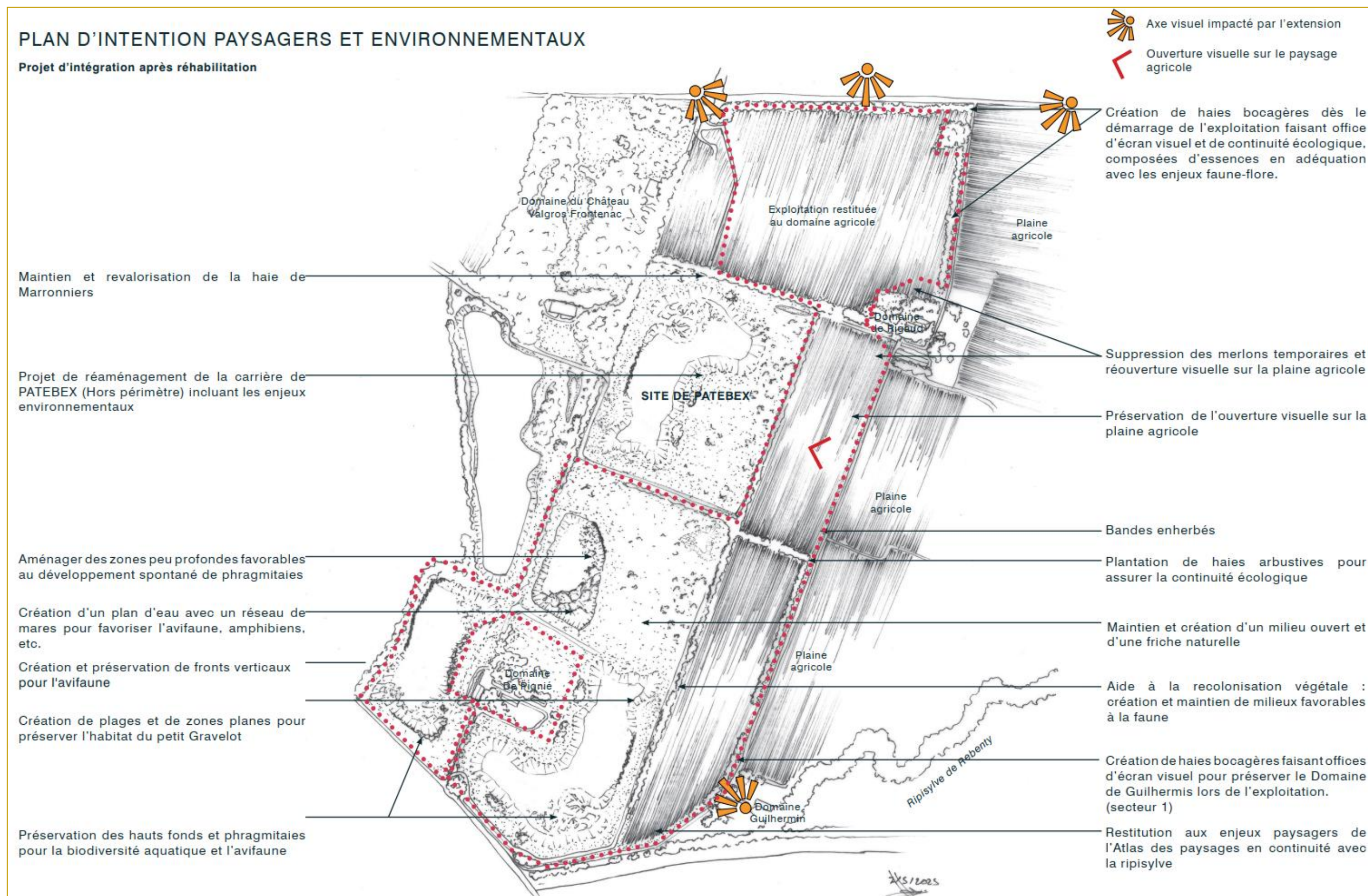
**PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES** EN LIMITES DE SITE POUR BLOQUER LES PERCEPTIONS SUR LE SITE (PROJET PEU PRÉJUDICIABLE POUR LE PAYSAGE)



# UNE REMISE EN ÉTAT AU CENTRE DU PROJET

## REMISE EN ÉTAT RÉALISÉE À L'AVANCEMENT ET DE FAÇON COORDONNÉE AVEC L'EXPLOITATION

**REMISE EN ÉTAT A VOCATION NATURELLE ET AGRICOLE**, VIA LA CRÉATION D'UNE MOSAÏQUE D'HABITATS COMPRENANT DES PLANS D'EAU, DES ZONES DE FRICHES ET LA RESTAURATION DES CULTURES, TOUT EN Y INTÉGRANT DES AMÉNAGEMENTS À VISÉE ÉCOLOGIQUE ET EN ASSURANT SON INTÉGRATION PAYSAGÈRE





PLAN DE MASSE PAYSAGER

Projet d'intégration après réhabilitation



Photo aérienne - Carrière avant exploitation

